

Monsieur le sous-préfet

Mesdames et messieurs les élus

Mesdames, messieurs

Nous nous retrouvons ce jour près du monument aux esclaves de Jean Claude Mayo pour le 10<sup>e</sup> anniversaire de la journée nationale des mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions.

La municipalité se fait un plaisir et un honneur d'organiser tous les ans cette commémoration. La présence de nombreux élus, celle indéfectible de monsieur le sous-préfet, une forte affluence ce jour soulignent et confirment le bien-fondé de ce rassemblement.

Ce travail de mémoire et d'Histoire nous incite à relire des passages de textes écrits au siècle des lumières par des philosophes épreints de liberté, de tolérance et de justice quand la pratique de la traite négrière et de l'esclavage étaient coutumières. L'un d'entre eux Denis Diderot imagine un discours nommé « supplément au voyage de Bougainville » en référence au « voyage autour du monde » de ce navigateur, dont le récit avait été publié auparavant. Il fait ainsi parler un tahitien :

— Laisse-nous nos mœurs ; elles sont plus sages et honnêtes que les tiennes ; nous ne voulons point troquer ce que tu appelles notre ignorance, contre tes inutiles lumières. Tout ce qui nous est nécessaire et bon, nous le possédons. Sommes-nous dignes de mépris, parce que nous n'avons pas su nous faire des besoins superflus ?

Il est important de bien se souvenir sans rien occulter :

Par exemple : Après l'abolition définitive en 1848 de l'esclavage dans les territoires français, quelques éléments d'Histoire ne sont pas forcément bien connus :

— En échange de leur liberté, les esclaves affranchis, ces nouveaux citoyens ont reçu un nom de famille, parfois injurieux que portent encore leurs descendants actuels : des noms d'arbres, des insultes, des noms de ville.

— Haïti (ex ile St-Domingue) a acquis son indépendance en 1804 contre les troupes de Napoléon Bonaparte, mais la France a exigé un tribut financier pour indemniser les colons planteurs de canne à sucre pour leur manque à gagner, de l'ordre de plusieurs milliards de dollars, jusqu'en 1946.

Notre petit défilé musical et festif est parti de l'esplanade des droits de l'HOMME Nelson Mandela récemment inaugurée. Quel symbole !

Oui c'est bien de droits de l'Homme et de dignité dont il faut parler ! Relisons ensemble le 4<sup>e</sup> article de la déclaration de 1948 (1 siècle après l'abolition de l'esclavage en France) :

« Nul ne peut être tenu en esclavage, ni en servitude. L'esclavage et la traite des esclaves sont sous toutes ses formes interdits. »

Mais le premier article à lui seul résume tout l'esprit de cette déclaration :

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité »

Ces esclaves n'étaient pas considérés comme des humains, mais comme des marchandises, du bien mobilier (selon le funeste code noir établi sous le règne de Louis XIV).

L'état français nous incite à nous rassembler, à nous souvenir de ce passé en différents lieux, mais pas seulement.

Nous entendons dans notre pays quelques caciques (dont on repère facilement de quels rangs ils proviennent...) peu nombreux il est vrai, émettre des critiques face à ce type de rassemblement et de commémoration, en évoquant un « rituel

de culpabilité » ou un acte de « repentance ». Et bien non, il ne s'agit pas d'une action de repentance avec ce que cela comporte de reconnaissance de faute et de demande de pardon. Il ne s'agit pas de culpabiliser mais bien de sensibiliser. Du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle les esclaves étaient pour la plupart noirs et les esclavagistes blancs : c'est une réalité que l'on ne peut nier.

Il nous semble important d'assumer ce passé avec ses pratiques d'esclavage, grâce au commerce fructueux et à des bateaux qui passaient tout près de nous. Le premier est parti de Nantes en 1688. Ces bateaux de la honte ont disparu sur la Loire il y a seulement un peu plus de 150 ans !

Qu'en est-il aujourd'hui de cette pratique inhumaine de traite et d'esclavage ?

Selon la définition des Nations Unies, une personne asservie est un individu dont le mouvement ou la possibilité de prendre des décisions sont à ce point réduits qu'il n'a pas le droit de choisir son employeur.

Entre 15 et 20 millions d'Africains environ auraient traversé l'Atlantique pendant 3 à 4 siècles (dont 2 millions environ sont morts pendant la traversée). C'est étonnamment le même chiffre estimé correspondant au nombre d'êtres humains vivant en conditions d'asservissement dans le monde en ce moment. Si l'on tient compte de la définition exacte de l'ONU, ce chiffre risque d'être plus important.

Les enfants soldats, la prostitution, le travail contraint et celui des jeunes enfants ne sont pas des inventions. Comment et par qui sont fabriqués les téléphones portables que nous avons dans nos poches, les ballons de football avec lesquels nous jouons ? Quelle est notre responsabilité ? Avons-nous un rôle à jouer ?

Chez nous, on perçoit des discours d'intolérance liés à des sentiments de peur de l'autre, peur de celui qui est différent

avec une volonté parfois d'hégémonie et donc de non respect de cet autre, aboutissant à des violences verbales quand elles ne sont pas physiques. Cet autre peut devenir rapidement un bouc émissaire, la cause de tous nos maux.

Donc ce n'est pas de la repentance que d'être vigilant, actif grâce à la connaissance de son passé pour mieux construire son avenir et d'être debout contre toute forme de racisme, de discrimination.

Les associations présentes ici à ce rassemblement ont toutes leur place avec un rôle de veille et complémentaire aux politiques dans notre république dont nous chérissons tous sa devise et ses valeurs.

Je terminerai en citant une phrase prononcée cette semaine par le maire de Saarlouis monsieur Roland Henz lors de son discours lors de la commémoration de la libération de la Poche de Saint Nazaire :

« J'attache beaucoup d'importance à l'amitié entre les hommes au-delà des frontières et à une Europe unie et tolérante qui ouvre aussi ses frontières extérieures pour offrir protection et refuge à ceux qui en ont besoin. »

Des paroles qui résonnent douloureusement dans nos oreilles.